



Nouvelle réglementation

SECTION
Services aux citoyens/Permis et
règlements/Index des règlements/
Circulation et signalisation routière

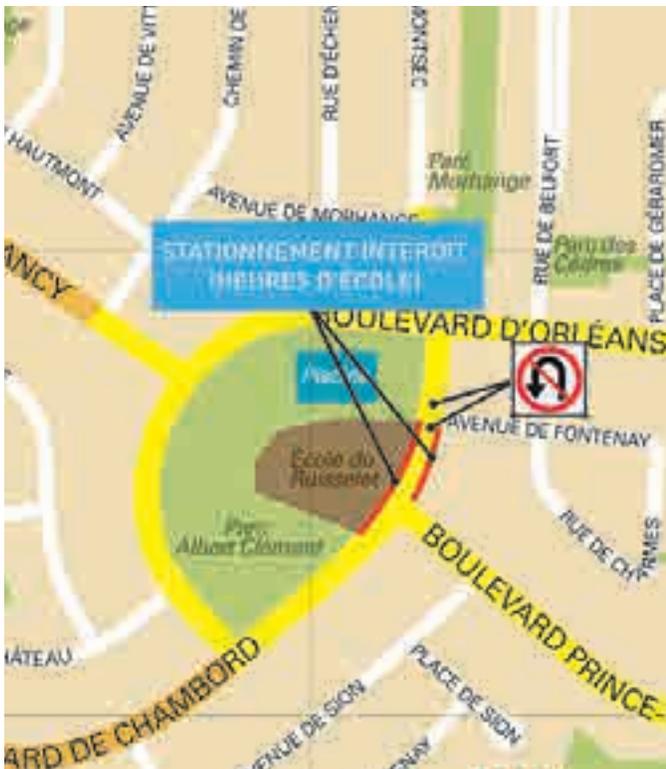
Virage en « U »

Le règlement 164-P, adopté en décembre dernier, interdit dorénavant aux conducteurs d'un véhicule routier d'effectuer un virage en « U » sur le boulevard de Chambord, à l'intersection de l'avenue de Fontenay.

Sécurité aux abords des écoles

Afin d'augmenter la sécurité des élèves des écoles Le Carrefour et Le Tournesol qui utilisent des moyens de transport actif, notamment la marche ou le vélo, un nouveau corridor scolaire a été aménagé sur le boulevard de Reims, entre le boulevard de Vignory et le chemin de Mousson.

Notez qu'il sera également dorénavant interdit de stationner dans les corridors scolaires situés sur Vignory ainsi que devant l'école du Ruissettel durant les heures d'école et que les contrevenants sont passibles d'une amende. Ces zones sont identifiées par des panneaux de signalisation. Le règlement complet peut être consulté sur notre site Internet.



Texto 9-1-1

La Régie de police offre aux personnes ayant des difficultés auditives ou un trouble de la parole la possibilité de communiquer avec des agents par messagerie texte (T9-1-1) en cas de situation d'urgence. Pour plus d'information sur ce service, visitez le <http://textwith911.ca/fr/accueil>.

Régie intermunicipale de police, Urgence : 9-1-1

Autres appels : 450 435-2421, poste 0

www.riptb.qc.ca

[facebook.com/Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville](https://facebook.com/Régie%20intermunicipale%20de%20police%20Thérèse-De%20Blainville)

twitter.com/policeriptb

Instagram.com/policeriptb